



CGF BOURSE



Le passage d'un ordre de bourse, sa comptabilisation et la gestion des conflits d'intérêts



Animé par : Mme Astou Diop NIANG
Séminaire COSUMAF
Libreville les 4,5 et 6 Novembre 2006

Certifiée ISO 9001 version 2000 par



le 23 février 2005 – N° Certificat : 168969



SOMMAIRE

1. DEFINITIONS
2. PASSAGE D'UN ORDRE DE BOURSE
 - A) le mécanisme de passation
 - B) Le traitement des ordres
 - C) la séance de bourse
 - D) la détermination du cours: le fixing
3. COMPTABILISATION D'UN ORDRE DE BOURSE
4. GESTION DES CONFLITS D'INTERET



CGF BOURSE





1 - DEFINITIONS



CGF BOURSE



CGF GESTION



DEFINITIONS

Marché secondaire: marché où se négocient les valeurs après leur émission sur le marché primaire

système de négociation: dispositif permettant la saisie des ordres, la cotation et la négociation

marché centralisé: le cours résulte de la confrontation des ordres d'achats et de vente dans le système de négociation

séance de bourse: période où se déroule la saisie des ordres, la cotation et la négociation

carnet d'ordres: recueil des ordres saisis en attente d'exécution

fixing: processus permettant de déterminer le cours d'une valeur donnée



CGF BOURSE



DEFINITIONS

ordre de bourse: l'acheteur ou le client donne directive à une société de bourse d'acheter ou de vendre un nombre de titres donné à un prix donné

ordre à cours limité: le client fixe le seuil à ne pas dépasser

ordre au prix du marché ou ordre au mieux: le prix n'est pas stipulé mais en cas d'exécution partielle, l'ordre devient un ordre à cours limité

Ordre au marché: aucune limite de prix n'est indiquée et l'ordre s'exécute en priorité sur les ordres au mieux et les ordres à cours limité

ordre « tout ou rien »: ordre assorti d'une stipulation d'exécution spéciale qui indique que l'ordre doit être exécuté en totalité avec indication précise des quantités et prix souhaités

ordre régulier: ordre à cours limité ou au mieux qui ne comporte pas de stipulation spéciale

ordre client/ordre non-client: ordre pour le compte d'un client de la société de bourse/ordre pour le propre compte de la société de bourse ou pour le compte de son personnel, du personnel de la bourse ou des organismes de régulation





DEFINITIONS

Horodatage: opération permettant d'affecter une heure précise à l'arrivée de l'ordre de bourse (horodatage -SGI, horodatage - bourse)

Règlement/livraison: étape de la séance de bourse où les vendeurs sont payés et les titres livrés aux acheteurs

Appariement :étape de la séance de négociation où un ordre d'achat et un ordre de vente sont confrontés afin de réaliser une transaction

Cours d'équilibre: cours qui minimise le déséquilibre de volume entre les achats et les ventes

Cours de clôture: cours constaté à la clôture de la séance de bourse

Cours coté: c'est le prix d'une valeur résultant du processus de négociation





DEFINITIONS

cours de référence: cours servant de base de calcul (dernier cours coté, cours précédent pour un titre non coté, cours ex-coupon en cas de distribution de dividendes, etc.)

Opération de contrepartie: achat/vente entre la société de bourse pour son compte propre et ses clients

avis d'opéré: document remis au client de la société de bourse qui donne le détail des transactions réalisées



CGF BOURSE



CGF GESTION



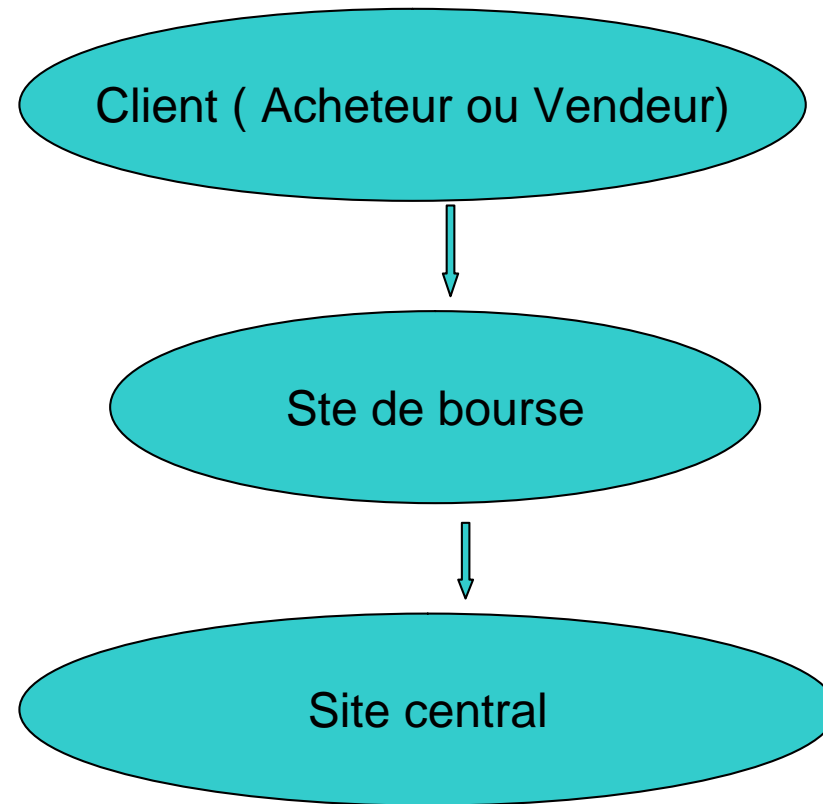
2 - PASSAGE D'UN ORDRE DE BOURSE



CGF BOURSE



A - Le mécanisme de passation





B - Le traitement des ordres

- Réception ordre client
- Enregistrement dans le carnet des ordres
- Exécution au mieux en tenant compte des instructions du client et des opportunités du marché (séance de négociation)
- Édition des rapports de transactions
- Mise à jour du registre des ordres
- Édition des avis d'opérés
- Règlement / livraison



C - La séance de bourse

- Saisie du carnet des ordres
- Confrontation des offres (A/V)
- Détermination du cours
- Allocation des titres
- Etablissement des rapports
- Règlement/livraison



CGF BOURSE



D - Détermination du cours : le fixing

- Confrontation des ordres d'achat et de vente =cours d'équilibre
 - Le fixing utilise un algorithme qui détermine le cours optimal. Le cours de fixing d'une valeur donnée obéit à 4 critères qui s'appliquent dans l'ordre de priorité suivant :
 - 1- Maximiser les volumes échangés
 - 2- Maximiser l'équilibre entre les quantités achetées et les quantités mises à la vente
 - 3- Se rapprocher du dernier cours côté (cours de référence)
 - 4- choisir le plus élevé des cours
- NB:** au niveau de la BRVM, il est essentiel de noter que la variation des cours par rapport au cours de référence ne doit pas excéder **7,5%** à la hausse ou à la baisse.



Méthode d'établissement du cours fixing

- 1- Classer les achats par ordre décroissant et les ventes par ordre croissant de prix
- 2- Procéder au cumul des quantités en terme d'achats et de ventes
- 3- Lister les prix par ordre décroissant
- 4- Mettre pour chaque cours le nombre d'acheteurs cumulés probables, même logique pour les vendeurs
- 5- Appliquer les critères par ordre de priorité, le premier critère qui s'applique permettra de fixer le cours du titre.

Méthode d'établissement du cours fixing

EXEMPLE

cours précédent du titre SONATEL:90 500

soit le carnet des ordres sur ce titre

Type Ordre	Quantité	Cours	Validité	N° Ordre	Type Cpt	Date & Heure
Vente	10	89000	18/12/2006	5 176	10236	19/09/2006 10:34:15
Vente	369	90000	31/12/2006	5 317	10236	02/10/2006 11:39:20
Vente	10	91000	03/12/2006	5 336	10236	04/10/2006 14:41:02
Vente	20	92000	02/01/2007	5 342	10236	04/10/2006 16:21:09
Vente	250	95000	04/12/2006	5 347	10236	05/10/2006 11:57:27
Vente	93	100 000	04/01/2007	5 377	10236	06/10/2006 12:02:12
Achat	140	88500	15/11/2006	5 428	10236	16/10/2006 09:36:03
Achat	1 518	90 500	06/12/2006	5 576	10236	07/11/2006 10:11:11
Achat	4	90500	09/12/2006	5 598	10236	10/11/2006 11:28:16



CGF BOURSE



Méthode d'établissement du cours fixing

* Classement des ordres par prix *

ACHATS			VENTES		
N° Ordre	Quantité	Cours	N° Ordre	Quantité	Cours
5 576	1 518	90 500	5 176	10	89 000
5 598	4	90 500	5 317	369	90 000
5 248	140	88 500	5 336	10	91 000
			5 342	20	92 000
			5 347	250	95 000
			5 377	93	100 000



Méthode d'établissement du cours fixing

* Cumul des quantités *

Achat	Cours	Vente
0	100 000	752
0	95 000	659
0	92 000	409
0	91 000	389
1 522	90 500	379
1 522	90 000	379
1 522	89 000	10
1 662	88 500	0



Méthode d'établissement du cours fixing

* Liste des prix proposés et échanges possibles *

100 000	0
95 000	0
92 000	0
91 000	0
90 500	379
90 000	379
89 000	10
88 500	0

Méthode d'établissement du cours fixing

*** Cours fixing : 90 500 FCFA ***

- Le premier critère de maximisation des volumes est établi pour des cours de 90 000 et 90 500 et un volume de 379 titres.
- Le critère 2 d'équilibre entre achats et ventes est satisfait pour un cours de 90 000 ou 90 500
- Le critère 3 d'écart minimum avec le dernier cours est atteint pour un prix de 90 500

Il s'agit maintenant étant donné que pour ce cours, il n'y a que 379 titres à la vente de partager au prorata des demandes. Ainsi l'ordre d'achat de 4 titres sera satisfait pour 1 titre et l'ordre d'achat de 1518 titres obtiendra 378 titres



CGF BOURSE





3. Comptabilisation d'un ordre de bourse



CGF BOURSE



CGF GESTION



Comptabilisation d'un ordre de bourse

Éléments justificatifs:

rapports de transaction obtenus du système de négociation



CGF BOURSE



Schémas de comptabilisation:

Ventes de titres

Débit : 45.....	DC/BR, obligations cotées ou
45.....	DC/BR, actions cotées (pour le montant brut de la vente – frais de transactions)
Crédit : 41.....	Client collectif
44.....	TVA collectée
70.....	Commission de facturation SGI
70.....	Commission de courtage SGI

Achats de titres

Débit : 41.....	Client collectif
Crédit : 45.....	DC/BR, obligations cotées ou
45.....	DC/BR, actions cotées (pour le montant brut de la vente + frais de transactions)
44.....	TVA collectée
70.....	Commission de facturation SGI
70.....	Commission de courtage SGI



CGF BOURSE



Comptabilisation d'un ordre de bourse

EXEMPLE

RAPPORT DES TRANSACTIONS

SGI: CGF BOURSE

SEANCE DU: 18 Novembre 2006

Titre	Compte	Contreparti e	Ordre	Achat/Vente	Cours	Volume			Valeur
						Exécuté	Solde	Total	
ETI	10236		441543	Achat	1 095	20		20	21 900
SNTS	10236	601DIACK	441540	Achat	90 000	4		4	360 000
SNTS	10236	601DIACK	441536	Vente	90 000	4	6	10	360 000

Volume transigé: 28

Valeur transigée: 741 900

Nombre de transaction: 3

RAPPORT QUOTIDIEN DES AFFECTATIONS

Titre	ID	Affect.	Trans.	Négociateur	Ordre	Compte	Quantité	Cours	Valeur
ETI	91024	633336	89984	Cgf Bourse	441 543	10 236	20	1 095	21 900
SNTS	91058	633744	900018	Cgf Bourse	441 540	10 236	4	90 000	360 000
SNTS	91058	633750	900018	Cgf Bourse	441 536	10 236	- 4	90 000	- 360 000

Situation Nette en Cfa = 21 900

Valeur des Affectations (Cfa)= 741 900

COMMISSIONS (Cfa)

Nbre d'affectations = 3

*Rétrocession courtage = 2 226

*Commission DC/BR = 742

***Total Commissions à payer = 2 968**

AVIS D'OPERE

CGF BOURSE

Compte N° :0007956078

Dakar le, 18/11/2006

Ste LES GRANDES USINES DE DAKAR 100, BLD
DE LA LIBERATION BP 33445 DAKAR SENEGAL

Avis d'exécution en Bourse N° : 2 006 003 13917

Cher(e) client(e),

Nous avons l'honneur de vous communiquer le détail des exécutions conformément à votre(vos) ordre(s)

ACHATS

N° Ordre	Date Ordre	Séance	Titres	QTE EXE.	Cours	Montant brut	Com BRVM	Com CGF	TVA CGF	Total des frais	Montant à débiter
5576	07/11/2006	18/11/2006	SNTS	4	90 000	- 360 000	1 440	2 160	389	3 989	- 356 011
						- 360 000	1 440	2 160	389	3 989	- 356 011

Traduction du rapport de transaction

Sens	Montant brut	Frais de transaction 0.4%	Frais SGI	TVA 18%	Montant net
Achat	381 900	1 528	2 291	412	386 131
Vente	360 000	1 440	2 160	389	356 011

Écritures comptables

45.....DC/BR, actions cotées	358 560	
41.....Clients, vente actions		356 011
44.....TVA collectée		389
70.....Commission SGI		2 160

41.....Clients, achat actions	386 131	
45....DC/BR, actions cotées		383 428
44...TVA collectée		412
70...Commission SGI		2 291



4. GESTION DES CONFLITS D'INTERET



CGF BOURSE





Gestion des conflits d'intérêts

Le traitement des ordres de bourse obéit à certaines règles de priorité:

- Priorité des ordres clients sur les ordres non-clients
- Priorité du cours: les achats sont exécutés par ordre décroissant et les ventes par ordre croissant
- Priorité des ordres réguliers sur les ordres à stipulation spéciale



Gestion des conflits d'intérêts

- Priorité des ordres au mieux sur les ordres à cours limité
- Priorité de la séquence d'acceptation des ordres suivant l'horodatage
- Priorité de l'horodatage: les ordres antérieurs sont privilégiés
- Priorité du client dans les opérations de contrepartie



*Merci de votre
attention*



CGF BOURSE

Membre de la BRVM
de l'ESVCA



Certifiée ISO 9001 version 2000 par



le 23 février 2005 – N° Certificat : 168969

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.